

B.73.Au.3.- TG.

N o t i c e .

M. Scott, Chargé d'Affaires p.i. de Grande-Bretagne, vient s'enquérir de la suite donnée à l'aide-mémoire britannique du 14 novembre. Il semble que cette démarche a été provoquée par des instructions formelles de Londres.

Conformément aux instructions de M. Motta, j'ai répondu à M. Scott que l'aide-mémoire dont il s'agit avait été examiné par le Conseil fédéral, qui n'avait pas encore pris de décision; que, toutefois, les renseignements reçus à Berne permettaient de croire que la situation intérieure en Autriche était moins menaçante qu'au début de novembre et que l'on inclinait ici à ne pas prendre une mesure sans doute superflue. J'ai ajouté que nous avions des raisons de croire que le Gouvernement autrichien ne souhaitait pas, actuellement, que des mesures concernant les importations d'armes en Autriche fussent prises à l'étranger. J'ai indiqué, en outre, à M. Scott que les exportations d'armes de Suisse en Autriche étaient pratiquement nulles. M. Scott m'a dit que le Gouvernement britannique semblait craindre la possibilité d'exportations d'armes d'Italie en Autriche en transit par la Suisse. J'ai répondu que je prenais note de cette communication, que la question serait examinée et qu'au surplus, le Conseil fédéral prendrait connaissance avec intérêt de toutes les précisions complémentaires que le Gouvernement britannique jugerait à propos de lui faire parvenir.

27 novembre 1929.

